

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Avril 2001

Québec, le 26 avril 2001

Monsieur Réginald Lavertu
Directeur général
Collège de Rosemont
6400, 16^e Avenue
Montréal (Québec) H1X 2S9

Objet : Complément d'information au suivi de l'évaluation de la composante de la formation générale

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance des informations les plus récentes concernant les suites que votre Collège a données à l'évaluation de la composante de formation générale des programmes conduisant au diplôme d'études collégiales. Ces informations s'ajoutent à celles contenues dans votre lettre du 13 septembre 2000, à laquelle je vous avais répondu le 28 novembre dernier.

Dans cette dernière lettre, je vous faisais part de la satisfaction de la Commission au regard des suites déjà données par le Collège de Rosemont, mais je vous demandais de faire rapport ultérieurement sur les moyens de s'assurer du respect de la PIEA ainsi que sur le résultat des efforts visant à dégager une vision commune des intentions éducatives en formation générale.

En ce qui concerne la PIEA, la Commission constate que le Collège a pris des moyens adéquats pour s'assurer qu'elle soit respectée. Les plans de cours sont d'abord vérifiés par les départements. Ils sont par la suite examinés en comité de programme pour s'assurer de leur conformité avec les plans cadres. Enfin, la Direction des études procède aux vérifications nécessaires pour s'assurer que la PIEA est bien mise en œuvre.

La Commission a aussi pris connaissance des travaux importants déjà réalisés par la Table de la formation générale en vue d'élaborer «*le profil de sortie de la formation générale au Collège de Rosemont*». Elle a noté les efforts remarquables pour établir la contribution de chacun des cours de la formation générale aux finalités de cette composante des programmes.

Elle a aussi remarqué avec beaucoup d'intérêt le travail déjà réalisé pour faire partager les finalités de la composante de la formation générale par l'ensemble des intervenants d'un programme.

En conclusion, la Commission reconnaît que le Collège de Rosemont a pris les mesures adéquates pour améliorer la mise en œuvre de la composante de formation générale des programmes d'études. Elle signale les efforts consentis par les enseignants et la direction. Elle considère maintenant que la formation générale offerte par le Collège est de qualité.

En vous remerciant de votre collaboration, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer